

# La Nature Vaudoise

Les Brèves

## Recours de Pro Natura Vaud pour protéger les Gorges de Covatannaz

Le Canton a levé l'opposition de Pro Natura Vaud et délivré son autorisation pour la construction d'une centrale hydroélectrique utilisant les eaux de l'Arnon dans les Gorges de Covatannaz, entre Sainte-Croix et Vuiteboeuf. Associée au WWF et à la Société vaudoise des pêcheurs en rivière, Pro Natura Vaud a déposé un recours contre cette décision. L'enjeu porte sur l'avenir des petits cours d'eau vaudois qui s'écoulent encore librement, dans un lit naturel et sans prélèvements d'eau. On assiste depuis quelques années au développement de multiples projets de production d'énergie renouvelable pour profiter de la manne financière de la rétribution à prix coûtant (RPC) pour l'électricité produite. Le projet de Covatannaz illustre parfaitement cette tendance. L'opération ne pourra être financièrement rentable que si la RPC est garantie et, plus grave, si les deux tiers du débit de la rivière peuvent être prélevés. L'Arnon fait partie de ces petites rivières vaudoises qu'il faut conserver intactes, quitte à renoncer à la très petite quantité d'électricité qui aurait pu être produite. On ne comprend pas que l'Etat autorise une atteinte grave à ce cours d'eau intact tout en dépensant des sommes considérables pour revitaliser des rivières qui ont perdu leur caractère naturel.

## Recours pour protéger les rives de l'Aubonne

Pro Natura Vaud a utilisé la seule voie procédurale possible, à savoir un recours auprès du Tribunal cantonal, pour s'opposer à un imposant enrochement long de quinze mètres qui dénaturerait la rive de l'Aubonne pour protéger l'exutoire du Farabosse, un affluent mis sous terre. Ce projet n'est pas conforme aux dispositions de la Loi sur les eaux. Il va sans dire que le comité régional Ouest espère pouvoir retirer son recours, sitôt que des discussions auront pu être menées pour modifier ce projet démesuré.

## La nouvelle Direction générale de l'environnement est opérationnelle

Pro Natura Vaud salue la création de cette nouvelle direction qui chapeaute désormais la plupart des activités de l'Etat de Vaud qui concernent directement la protection du paysage et de la nature. Les attentes sont nombreuses du côté de Pro Natura Vaud pour voir enfin les centres de compétences de notre administration se coordonner entre eux: biodiversité, paysage, gravières et carrières, cours d'eau, dangers naturels et énergie.

# La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

Les lucanes de Rolle

Sauver le Mormont !



# Agenda & divers

## Programme du Groupe Jeunes & Nature de Pro Natura Vaud

**26 octobre Lausanne Atelier Jouets pour chien.** Fabrication de jouets avec des objets recyclés, dans l'atelier de Super Denis. Dès 7 ans. Attention nombre de places limité. Inscription jusqu'au 11 octobre.

**2 novembre Genolier Journée des portes ouvertes des groupes Jeunes & Nature de Pro Natura.** Creusement au Bois-de-Chênes de Genolier d'un étang pour le crapaud accoucheur, animal de l'année 2013, et divers travaux dans la réserve naturelle. Journée ouverte aux familles organisée avec la collaboration du Groupe des ados de Pro Natura Vaud. Une belle occasion de faire connaissance. Inscription jusqu'au 27 octobre.

**7 décembre Lausanne Préparer Noël en bricolant.** Fabrication de cadeaux originaux avec des matériaux recyclés, dans l'atelier de Super Denis. Dès 7 ans. Attention : nombre de places limité. Inscription jusqu'au 29 novembre.

Toutes les informations sur [www.pronatura-vaud.ch/jeunesse](http://www.pronatura-vaud.ch/jeunesse) et les inscriptions auprès de Cindy Nussbaumer Picard: [jeunes+nature.vaud@pronatura.ch](mailto:jeunes+nature.vaud@pronatura.ch), 078 886 45 03. Les assurances sont à la charge des participants.

## Exposition du peintre Laurent Willenegger

**Du 28 septembre au 24 novembre 2013 Montricher Galerie La Chaumière.** Laurent Willenegger, qui illustre à titre gracieux les pages de couverture de *La Nature Vaudoise*, expose une série de paysages du Jura. Ouvert vendredi à dimanche de 15h à 19h.

## Impressum

**La Nature Vaudoise** paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature.

→ **Nouvelle adresse officielle:** Pro Natura Vaud, 1002 Lausanne. Sans indication de rue ou de case postale!  
Dons: CCP 10-15602-3.

**Rédaction:** Michel Bongard. Adresse de la rédaction: ch. des Vuarennas 8, 1820 Montreux, 021 963 19 55, fax 021 963 19 56, courriel: [pronatura-vaud@pronatura.ch](mailto:pronatura-vaud@pronatura.ch)

**Site Internet:** [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch)

**Relecture des textes:** Françoise Mundler.

**Mise en page:** Nelly Hofmann.

**Impression:** Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% vieux papier recyclé.

**Couverture:** Un lucane cerf-volant (*Lucanus cervus* [L.]) prêt à s'envoler au crépuscule.

Travail d'atelier de Laurent Willenegger

© Laurent Willenegger-wildsideproductions.ch

## Sommaire

	Page
<b>Le lucane cerf-volant</b>	<b>3</b>
<b>La flore du Mormont</b>	<b>7</b>
<b>La faune du Mormont</b>	<b>9</b>
<b>L'énergie photovoltaïque</b>	<b>11</b>
<b>Brèves</b>	<b>12</b>

# Le lucane cerf-volant, une espèce rare qui vit paisiblement à Rolle

Les espèces rares et protégées ne se rencontrent pas toujours là où on les attend! C'est le cas du lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), un gros coléoptère emblématique lié principalement aux chênaies naturelles. Paradoxalement, cet insecte vit parfois dans les reliques d'habitats forestiers des zones périurbaines où ne se trouve plus un seul chêne.

Les lucanes jouent un rôle important dans le cycle naturel du bois en participant à la décomposition des arbres morts. On les classe ainsi parmi les saproxylophages. Les larves peuvent vivre jusqu'à cinq ans sous terre et se nourrissent exclusivement de racines en décomposition laissées par les différentes espèces de feuillus de nos contrées. Elles participent ainsi au recyclage de la matière organique de la forêt. Rappelons que le lucane est une espèce protégée à l'échelon national et européen.

## Découverte à Rolle

C'est en 2006 que deux individus de lucanes ont été trouvés par hasard à proximité du centre de Rolle, sur les bords du lac Léman, dans une région viticole en constante urbanisation. Suite à cette découverte et durant six ans, une prospection approfondie a été réalisée dans le secteur. Les recherches ont permis de cerner trois sites où l'espèce est bien présente: le Bois-des-Vernes ainsi que les lieux-dits La Plage et La Biguaire. Les lucanes vivent dans des



Un mâle de lucane cerf-volant.

cordons boisés bordant un cours d'eau ou dans des bosquets.

## Suivi scientifique

Chaque année de 2007 à 2012, plusieurs visites ont été effectuées entre mai et août pendant la période d'activité des lucanes adultes pour les observer et les recenser. Les individus ont été dénombrés et classés selon qu'ils étaient vivants ou morts. Les cadavres ont été répartis en trois catégories, en fonction des causes probables de leur mortalité:

- la prédation prouvée par la présence de restes de corps trouvés sans abdomen et détachés en morceaux (tête, thorax, élytres, pattes);
- l'écrasement sous les pas des promeneurs;
- les autres causes de mortalité, telle la vieillesse ou la maladie.

Parallèlement, les secteurs d'où émergent les adultes ont été répertoriés et localisés avec précision pour connaître les emplacements des souches d'arbres morts où vivent les larves de lucane.



Le cordon boisé de La Biguaire.

Le nombre d'observations est particulièrement élevé pour ces restes de forêts. En effet, un total de 1'954 individus de lucanes cerf-volant a été dénombré en six ans. Le nombre d'insectes observés varie considérablement selon les années et d'un site à l'autre, avec 81% des observations provenant de La Biguaire, 17% du Bois-des-Vernes et 2% de La Plage. Les mâles dominent avec 1'376 individus (70%) pour 578 femelles (30%). La grande majorité des individus (95%) a été trouvée morte. La principale cause de mortalité semble être la prédation (98%) aussi bien pour les mâles que pour les femelles. Les 2% restant comprennent les individus morts écrasés ou pour cause de vieillesse ou de maladie.

### Forte prédation

D'après des observations complémentaires de terrain, il y a de grandes chances que les prédateurs soient des oiseaux car ils ont laissé les pièces chitineuses rigides et non digérables (tête, thorax, élytres, pattes et parfois ailes postérieures). Les élytres étaient pincés, piqués ou percés d'un trou. On n'a jamais retrouvé d'abdomen, car c'est

la partie charnue que consomment les prédateurs. Selon la littérature, ces derniers sont principalement les corneilles noires, les pics, les geais des chênes, les merles noirs et les pies bavardes. Des merles noirs, présents dans les trois zones, ont été observés à La Biguaire en train de picorer des proies au sol. Les restes de lucanes retrouvés sur place quelques minutes après, antennes et mandibules encore en mouvement, attestaient du festin des merles. Parmi l'avifaune observée dans le secteur, les corneilles noires, les pics verts et les pics épeiches sont sans doute aussi en cause. Les mammifères sauvages ou domestiques sont des prédateurs moins probables de par leur faible présence et par la forme des entailles des élytres qui ne ressemblent pas à des morsures.

Les secteurs d'émergence des lucanes adultes correspondent toujours à un rayon de deux mètres autour d'une souche morte qui sert de nourriture aux larves. A Rolle, les espèces d'arbres qui sont à l'origine de ces souches sont le frêne, l'orme, le robinier et le hêtre. Ainsi, ces résultats montrent que les larves de lucanes ne sont pas forcée-

ment inféodées aux chênes puisqu'il n'y en a plus dans le secteur. De nombreux individus d'une espèce proche du lucane, la petite biche (*Dorcus parallelipedus*), ont aussi été observés à La Biguaire. Leurs larves se nourrissent de la partie épigée, ou hors sol, des souches, contrairement aux larves de lucanes, qui consomment la partie sous-terrainne.

### Leur habitat est partout menacé

Les menaces les plus importantes qui pèsent sur les lucanes de Rolle sont la perturbation et la modification, voire la disparition de leur milieu de vie. Toutes les populations

de lucanes de l'ensemble du Plateau suisse sont menacées par l'extension des zones à bâtir et la destruction des bosquets de vieux arbres. A Rolle, les lucanes sont inégalement répartis dans les trois habitats connus. Si les populations de La Biguaire et du Bois-des-Vernes semblent être viables à moyen terme, celle de La Plage paraît condamnée. Même s'il est peu effectif dans les comptages, un deuxième danger pourrait être l'écrasement des insectes par les promeneurs. Enfin, l'attrait de cette espèce pourrait aussi attirer des collectionneurs.

Restes de 131 individus de lucanes trouvés morts en juin 2008 dans le bosquet de La Biguaire.



Un bon habitat doit être constitué de nombreuses vieilles souches et d'arbres vivants âgés de plus de cent ans qui fourniront les prochaines souches mortes. Il faut aussi des arbres d'âge moyen, entre cinquante et cent ans, pour assurer le long terme.

### La protection des lucanes de Rolle

Suite aux observations, des recommandations ont été proposées aux autorités locales et cantonales. Il s'agit principalement de ne pas intervenir, ni de perturber ou de détruire ces espaces boisés, et de préserver leurs sols. Des coupes d'arbres peuvent être effectuées mais de manière ciblée pour favoriser les lucanes. En cas de manque de souches dans le futur, et donc de nourriture pour les stades larvaires, il faudra créer des biotopes de substitution en installant des rangées de gros pieux de bois de chêne, de frêne ou d'autres feuillus indigènes, qu'il faudra en-

*Un secteur d'émergence d'adultes de lucane à La Biguaire où trente trous ont été dénombrés.*



foncer profondément dans le sol. On pourra aussi creuser des trous de trente à cinquante centimètres de profondeur et les remplir de copeaux de bois. Ces recommandations sont proposées par les spécialistes qui ont étudié les principales mesures de gestion destinées à préserver et à améliorer les sites hébergeant des populations de lucanes et d'autres espèces de coléoptères saproxyliques.

Ces mesures nécessitent peu d'investissement et pourraient être réalisées conjointement par la Commune de Rolle et les spécialistes de la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, car le lucane cerf-volant figure parmi les espèces prioritaires à protéger en terre vaudoise.

Cette étude a permis de montrer l'importance de maintenir des habitats autour des villes pour des espèces rares. Elle doit aussi responsabiliser les autorités afin qu'elles veillent à préserver cette espèce et son milieu pour que les générations futures puissent encore admirer des vols de lucanes cerf-volant. Reste à inscrire la protection des trois sites rollois dans tous les documents officiels pour ne pas les oublier et ne pas les détruire par l'aménagement d'espaces de loisirs ou de parkings.

*Stève Breitenmoser, Bougy-Villars,  
membre du comité régional Ouest*

*Photos Stève Breitenmoser*

*Pour en savoir plus*

*Cette étude a fait l'objet d'un article paru en juin 2013 dans la revue Entomo Helvetica (Breitenmoser, 2013)*

## La flore du Mormont

Dans sa précédente édition N° 143 de juillet 2013, *La Nature Vaudoise* présentait le projet de destruction totale de la zone protégée de la colline du Mormont, et décrivait son paysage et ses milieux naturels. L'appel que nous avons lancé a rencontré un succès réjouissant puisque plusieurs personnes se sont déclarées prêtes à s'engager pour sauver ce lieu sacré. La lutte est nécessaire car il n'est pas admissible de laisser détruire un tel joyau naturel. Nous poursuivons la description du patrimoine du Mormont menacé par l'extension de la carrière avec une présentation de la flore et de la faune qui y vivent.

La flore du Mormont est caractérisée par sa diversité et par une impressionnante proportion d'espèces menacées et protégées. La zone convoitée par le projet de l'exploitant Holcim n'est pas en reste avec seize espèces menacées au moins au niveau régional, comme la violette singulière et la jonquille. Le fait que la colline du Mormont soit ma-



*La carrière du Mormont en janvier 2012.*

*La zone protégée est située à droite. –  
Photo André Locher, www.swisscastles.ch*

gnifiquement préservée des plantes invasives augmente encore sa valeur. Un tel patrimoine floristique ne doit pas être sacrifié.

### Diversité des sols et de la végétation

Sur le versant sud, la présence d'un sous-sol calcaire perméable à l'eau, allié à un climat chaud et une pluviosité faible, a favorisé une flore spécialement résistante à la sécheresse. Pour la plupart, ces espèces, comme l'anémone pulsatille, les orchidées et les jonquilles, se sont adaptées en fleurissant dès le début du printemps afin d'achever leur cycle avant les grandes chaleurs de l'été. Les endroits exposés au nord, plus frais, montrent au contraire une intrusion d'espèces montagnardes, tel le lys martagon peu fréquent en plaine.

A côté des sols calcaires et basiques, la présence de dépôts morainiques formant des substrats acides, ajoute encore à la diversité

*La cotonnière vulgaire (Filago vulgaris) est une plante messicole très rare, qui vit à l'état spontané en bordure de quelques champs cultivés du plateau du Mormont. Elle est liée aux terres labourées destinées aux cultures de céréales. –  
Photo Françoise Hoffer*

du site avec la présence d'espèces adaptées tels le trèfle des champs et la luzule de Forster, deux espèces en danger au niveau régional et présentes dans la zone menacée par le projet de Holcim.

Cette richesse floristique s'exprime à la fois en nombre d'espèces (plus de 900 ont été répertoriées) et en proportion d'espèces menacées et/ou protégées (plus de 200). Parmi ces dernières se trouve un grand nombre d'orchidées protégées au niveau suisse, comme l'orchis bouc, l'acéras homme pendu et l'orchis pourpré. Selon Rüegger, auteur d'une *Flore du Mormont* réalisée en 1984, le massif possède une «grande valeur de patrimoine floristique».

### Un tilleul hybride particulièrement rare

Le sommet du Mormont, menacé par l'extension de la carrière, est principalement occupé par des forêts de chênes et de tilleuls. Les différentes espèces de chênes s'hybrident entre elles, donnant lieu à une

*La brunelle blanche (Prunella laciniata), une espèce peu fréquente, vit dans les derniers prés secs du Mormont. – Photo Françoise Hoffer*



augmentation de la diversité génétique qui constitue un des meilleurs atouts pour affronter les défis du changement climatique. Les chênaies comptent en outre parmi les forêts accueillant le plus d'espèces de la flore et de la faune. Mais les deux espèces de tilleuls présentes au Mormont donnent également naissance à un hybride, le tilleul européen, très rare à l'état spontané.

### Le Mormont est le dernier habitat d'une flore menacée

Cette zone offre un dernier habitat pour seize espèces menacées au moins au niveau régional. Deux d'entre elles, l'épervière de Savoie et l'épipactis à petites feuilles, ne sont ainsi présentes qu'en ces lieux, alors que d'autres, comme le chèvrefeuille des bois, ne possèdent qu'une autre station connue au Mormont.

Deux autres espèces menacées et emblématiques du Mormont sont présentes sur ce site: la jonquille, qui forme une colonie dans le sous-bois de la chênaie proche du sommet, et la violette singulière, qui tapisse le sol des tillaies. Des espèces autrefois présentes sur le coteau des Liapes (emplacement actuel de la carrière), comme la spiranthe spiralee, une orchidée potentiellement menacée, ont déjà complètement disparu du Mormont.

L'extension de la carrière mènerait à la disparition complète de la flore du Mormont et laisserait la place aux espèces invasives, le buddleia notamment, qui les remplaceront en se répandant partout à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des carrières et gravières de Suisse romande.

## La faune du Mormont

La faune du Mormont est caractérisée par sa richesse et un grand nombre d'espèces rares. Son flanc nord constitue en outre un lieu de passage important pour la grande faune. L'extension de la carrière dans la zone du sommet priverait ces espèces d'une partie de leur habitat, réduisant d'autant leurs territoires. Le calme du Mormont serait perturbé par l'activité des machines et le bruit des explosions. Comme l'exige la loi, les milieux naturels abritant une faune précieuse doivent être préservés, de même que leur tranquillité.

### Haut-lieu de la diversité faunistique du canton

Avec plus de 500 espèces répertoriées, toutes espèces animales confondues, le Mormont constitue un haut-lieu de la diversité faunistique du canton. Il permet aux chercheurs, aux naturalistes, ainsi qu'aux amoureux de la nature d'observer toute sa richesse. Mais surtout, il constitue un abri essentiel pour bon nombre d'espèces menacées – 131 espèces sont sur les listes rouges – ainsi qu'un lieu de passage et de refuge important pour la grande faune. C'est le dernier couloir à faune encore fonctionnel qui relie le Plateau et le Jura.

La diversité des milieux naturels du Mormont s'accompagne en effet d'une faune variée, répartie entre tous les grands groupes faunistiques: oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens et insectes. Bon nombre d'entre eux sont protégés et, conformément à la Loi sur la protection de la nature, il convient de conserver les biotopes qui les alimentent et les abritent.



*Les chamois ont besoin du couloir à faune du Mormont qui relie leurs populations du Jura avec celles du Plateau. – Photo Peter Edwards*

### La faune spécialisée des milieux secs et chauds

Une grande partie de ces espèces sont particulièrement bien adaptées au climat chaud et sec du Mormont. On y trouve six reptiles, dont la vipère aspic qui est au bord de l'extinction en Suisse, mais omniprésente dans la partie ensoleillée du massif. Plus d'une centaine d'orthoptères (criquets et sauterelles) et de papillons de jour a été dénombrée. Certains sont très menacés, tel le thécla du prunellier et la grisette, deux papillons qui figurent sur les listes rouges suisses. Une autre espèce emblématique du pied du Jura, l'ascalaphe, est également présente au Mormont.

### De vastes forêts encore ininterrompues

Les forêts sont occupées par une faune plus discrète, mais tout aussi variée. En effet, le



L'ascalaphe est un papillon lié aux prairies sèches qui sont des habitats devenus très rares dans le canton de Vaud. – Photo Olivier Jean-Petit-Matile

massif accueillerait potentiellement plus de 80 espèces aviaires, dont des oiseaux forestiers comme le pic mar, le hibou moyen-duc et le coucou qui fréquentent les lisières diversifiées. Une vingtaine au moins de mammifères, dont le mythique chat sauvage, les accompagne.

Du côté de la plaine de l'Orbe, le flanc nord du Mormont représente d'ailleurs un secteur clé dans les échanges de faune, permettant en particulier aux ongulés de se déplacer à couvert, mais aussi d'y trouver un refuge bienvenu pour passer la nuit, se nourrir et élever leur progéniture.

Les forêts du Mormont servent également de lieu d'hivernage aux amphibiens de la région, notamment ceux qui se reproduisent dans l'étang de La Bernoise, au

nord du massif. Parmi les huit espèces connues, trois sont en danger: la grenouille agile, le sonneur à ventre jaune et le crapaud calamite. Enfin, la diversité des coléoptères du bois – le lucane cerf-volant est présent dans les chênaies – y est impressionnante avec plus de huitante espèces, dont un quart est menacé.

### La faune du Mormont doit avoir la priorité

S'il est difficile de dire, sans une étude de terrain détaillée, lesquelles de ces espèces fréquentent réellement la zone menacée par le projet de Holcim, il est certain que des représentants de chacun des groupes faunistiques y sont présents. La clairière sommitale du Mormont, de par sa situation en sommet de relief, est en outre particulièrement importante pour les papillons, tel le flambé qui pratique le hill-topping, un comportement grégaire consistant à se rassembler dans les milieux ouverts culminants.

Des milieux abritant une telle diversité d'espèces encore fréquentes ou menacées sont uniques dans notre canton et doivent donc être aussi conservés intacts pour la faune.

*Les textes sur le Mormont ont été rédigés par Caroline Sonnay, biologiste membre du Comité régional Centre, en collaboration avec Michel Bongard*



Le faucon pèlerin a trouvé dans les falaises de la carrière du Mormont des sites pour nicher. Ici, une femelle à l'envol. – Photo Olivier Jean-Petit-Matile

## L'énergie photovoltaïque est bien plus facile à mettre en œuvre que l'éolien!

Installer des éoliennes en pleine nature est le défi que se sont donné plusieurs producteurs suisses d'électricité. Ont-ils été mal conseillés pour oser vouloir transformer les paysages vierges de toute infrastructure en zones industrielles? Comment est-il possible que de si gros opérateurs, tels que les Services industriels genevois rencontrent de si grandes difficultés? Comment se fait-il que très peu d'éoliennes aient été érigées et que les dizaines de millions de francs investis ces dernières années ne produisent pas encore de retour sur investissement comme attendu?

La Suisse s'est dotée d'une loi sur l'aménagement du territoire qui sépare clairement les zones à bâtir du reste du territoire qui reste inconstructible. La Confédération délègue aux cantons la compétence de désigner les zones qui se prêtent à la construction. Les cantons établissent alors des plans directeurs pour cadrer la marge de manœuvre qui est donnée aux communes qui désignent les zones d'habitation, les zones industrielles, etc. Mais rien n'est prévu dans ce cadre pour créer d'un *coup de cuillère à pot* des nouvelles zones industrielles pour des parcs éoliens sur les crêtes du Jura ou dans la zone agricole du Gros-de-Vaud. Bien heureusement.

Les procédures sont alors longues et complexes car il faut tenir compte d'une multitude d'intérêts et de contraintes techniques. La Loi sur l'aménagement du territoire impose que l'utilisation du sol soit mesurée et

qu'un développement harmonieux du pays soit garanti. En plus, construire un parc éolien impose la maîtrise du foncier. Or, en zone agricole, seul un agriculteur peut acquérir une parcelle. Il faut alors convenir d'un droit de superficie à négocier dans sa durée et sa valeur financière, sans pour autant disposer d'une quelconque garantie sur la faisabilité du parc éolien. Il faut encore mesurer le vent, étudier la connexion au réseau électrique, obtenir une autorisation cantonale elle-même dépendante d'un plan directeur cantonal... Sans compter les enjeux de protection du paysage et de la faune. Ce sont des années de travail perdues et de production électrique laissée au nucléaire, car il aurait fallu orienter les gros investissements vers l'énergie solaire, équiper tous les grands toits du pays de panneaux photovoltaïques et soutenir l'industrie indigène. Les autorisations sont faciles à obtenir pour 90% des bâtiments, le retour sur investissement est bien plus rapide et l'impact sur le paysage tout à fait acceptable.

Il reste à espérer que les énormes difficultés rencontrées par les développeurs de l'éolien tempéreront leurs ardeurs et que le nombre de parcs sera drastiquement réduit pour limiter quelque peu les atteintes aux magnifiques paysages jurassiens.

*Michel Bongard  
Secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud*

